

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 519

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Démence militaire

“L’armée française est bien mieux équipée que jamais auparavant dans son Histoire. Elle possède un matériel de la plus haute qualité, des fortifications de premier ordre, un moral excellent et un haut commandement remarquable. Personne dans notre pays ne désire la guerre, mais si nous sommes obligés de remporter une nouvelle victoire, nous la remporterons.”

De quand, cette déclaration, remarquable, elle aussi? De 1922? De 1930? De 1935 — juste avant que le Front populaire vienne compromettre la patrie française?

Du 2 juillet 1939!

De qui, de quel *remarquable* imbécile? D’un journaliste de droite? D’un stratège de café du Commerce? D’un exalté chauvin?

Du général Weygand, ancien généralissime, prédécesseur de Gamelin, membre du Conseil supérieur de la Guerre!

On me dira: le passé est le passé et la France est la France. Aujourd’hui, merveilleusement éclairés par des ordinateurs, etc., les spécialistes ne se trompent plus. Et d’ailleurs, chez nous...

Je veux bien. Toutefois ceci:

J’écoutais l’autre jour un débat à la Télévision française sur l’exportation des armes. Avec participation d’un ministre ou ancien ministre et de représentants des différents partis — les représentants des firmes d’armement avaient refusé de prendre part.

Le premier nommé disant entre autres (thèse que nous avons souvent entendue, chez nous, lors de l’initiative pour un contrôle plus strict des exportations d’armes):

1. Qu’il y a de par le monde plus de 160 nations, dont beaucoup viennent d’accéder à l’“indépendance” et qu’elles ont le droit de pouvoir défendre cette indépendance. Et combien la Résistance française avait été heureuse de se voir parachuter des armes, etc.

2. Que sans exportation d’armes, la France ne serait pas à même de mener une politique indépendante et devrait s’aligner soit sur les USA, soit sur l’URSS.

Fort bien.

Sur le premier point, je me suis demandé en quoi consistait l’indépendance de tel ou tel Etat africain, du regretté Bokassa ou du regretté Amin Dada? Apparemment dans le fait de pouvoir choisir entre les armes russes ou américaines ou françaises, les unes et les autres d’ailleurs à peu près inutilisables.

Je me suis en effet demandé à quoi pouvaient servir ces armes. Il était notamment question d’un sous-marin, prévu tout d’abord pour l’Afrique du Sud, vendu ensuite au Pakistan... Comment un sous-marin peut-il contribuer à

préserver l’“indépendance” de l’Afrique du Sud ou celle du Pakistan? Serait-ce que ces pays sont menacés par des pirates? ou menacés d’un débarquement? Ou que leur flotte marchande — à supposer qu’ils aient une flotte marchande — se trouve menacée par les torpilleurs, cuirassés, etc., de leurs voisins?

Sur le second point, il apparaissait que le 80% du commerce des armes relève soit des USA, soit de l’URSS. La France vient au 3e rang avec 8% et l’Angleterre au 4e avec 7%... Soit 95% en tout. Qu’en est-il des 150 et quelques autres pays, qui se partagent les derniers 5%? Et ce 5% suffit-il à préserver cette indépendance dont il était question plus haut?

Pas de doute, ces gens sont *déments*.

J.C.

Les professeurs et la Sarine

Rares sont les occasions de comparaisons précises entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Le plus souvent les données à disposition ne permettent que des extrapolations hasardeuses. A titre de curiosité, ci-dessous, une mise en parallèle qui peut être considérée comme significative. La charge de professeur dans une haute école est certainement sensiblement la même de part et d’autre de la Sarine. Pour permettre des calculs encore plus précis, on s’en est tenu aux “professeurs ordinaires à plein temps” (le 13e mois s’il existe,

est pris en compte et sont exclus des montants: les allocations ou indemnités de ménage, pour charge de famille, de résidence, etc; les primes de fidélité; les indemnités pour charges administratives dans les hautes écoles en question; les traitements des professeurs chefs de services cliniques). Voici donc (tel que paru dans “Uni Lausanne”, no. 25, et selon les statistiques de l’Administration fédérale des finances) une comparaison entre les valeurs maximales et minimales des traitements des professeurs ordinaires dans les hautes écoles de Suisse l’année dernière (déduction faite des participations aux caisses de pension ou de retraite). On a les moyens ou on ne les a pas!

